

TP- Formateur pour Adultes (TP-FPA)

- Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de Formateur professionnel d'adultes
- Titre de niveau 5, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels

Validation des CCP1, CCP2, CCP3 et CCP4

- - Concevoir et préparer une action de formation
- - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
- - Accompagner les apprenants en formation
- - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale

Public visé : Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

Personnes en situation de handicap : Liberty Job est engagé en faveur des personnes en situation de handicap avec le CRFH, en ayant signé la charte d'engagement dans une démarche de progrès.

Nous souhaitons prendre en compte et mettre tout en œuvre pour sécuriser votre parcours de formation, c'est pourquoi nous vous invitons, à vous rapprocher en toute confidentialité, auprès de notre référente handicap Sandrine Louchet, (direction@liberty-job.com) afin d'anticiper du mieux possible vos besoins et garantir ainsi le bon déroulement de votre parcours.

Durée : 567 heures sur 24 semaines en moyenne (dont 09 semaines de stages).	Nombre d'apprenants De 5 à 10 apprenants
Lieu : Présentiel 84 h : 6 regroupements de 2 jours soit 12 jours au total pour mise en pratique et partage des acquis E-Learning : 168 h dont 28 h de classe virtuelle (2 heures/15j) j Stages en entreprises obligatoires : 315 h soit 09 semaines de stages soit en entreprise soit en centre de formation à réaliser.	Coût H.T. global : 4380,00 € Dates et horaires 2 jours à définir - De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Qualité des intervenants : Exclusivement des formateurs détenteurs du Titre-Pro FPA	Validation des étapes du parcours de formation : Quiz/QCM/Devoirs/ Exercices /Travaux pratiques (TP)

Contenu pédagogique – Programme de la formation

Contenu pédagogique :
> 1 ^{er} regroupement : Accueil /introduction « START»
Profession : Formateur
- Les différents aspects du métier de formateur et l'impact de ses évolutions.
Les fondements de la formation pour adultes
- L'historique
- Etymologie et les définitions correspondantes
- L'Andragogie et les spécificités de l'adulte apprenant.

- La loi Avenir du 5 septembre 2018 et la mise en place de la réforme 2019

L'ingénierie pédagogique et ses fondamentaux :

- Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation par l'écriture d'un scénario et anticiper les difficultés
- Pourquoi formuler des objectifs, les types d'objectifs
- Associer la méthode SMART avec la taxonomie de Bloom
- Les 4 phases d'apprentissages et ses différents modes.
- Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques
- Les différentes démarches et méthodes pédagogiques, quelles méthodes choisir ?
- Les différentes théories d'apprentissage en multimodale.
- Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique en utilisant l'outil S.A.V.I.E.
- Savoir choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques adaptés à l'objectif visé, au public et aux moyens humains, matériels et pédagogiques.

> 2-ème regroupement : Concevoir l'ingénierie de la formation

Ingénierie multimodale de la formation

- Concevoir les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques d'une séquence en prenant en compte l'environnement numérique adaptable à la multimodalité.
- Mise à niveau acculturation digitale et praticité : PowerPoint / Word / CANVA/Kahoot / Prezzi/ la Digitale/Quizz...
- Créer, choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissages et des ressources pédagogiques existantes

Animer et évaluer

- Animer un temps de formation collectif ou individuel en présence ou à distance.
- Quand le formateur devient facilitateur, tuteur, animateur...
- Appréhender la dynamique de Groupe, pratiquer l'étayage
- Gérer le groupe et son hétérogénéité et remédier aux situations difficiles et aux difficultés d'apprentissage.
- Les différents types et modalités d'évaluation et comment, pourquoi et quand les utiliser.
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation multimodale.
- Analyser et restituer les résultats d'une évaluation.
- Rédiger des bilans pédagogiques en respectant le cadre contractuel ou le cadre du référentiel de certification.

>3-ème regroupement : Accompagner les apprenants**Accompagnement collectif et individualisation des parcours**

- Concevoir l'ingénierie et les outils d'individualisation des parcours en utilisant les technologies numériques.
- Créer un dispositif de formation modulaire dans le but d'optimiser les réponses possibles à toutes demandes
- Anticiper la logistique des moyens humains, matériels et pédagogiques pour la mise en œuvre et dispense des parcours
- Accueillir les apprenants en formation et coconstruire leurs parcours individuellement
- Identifier les pré-acquis et élaborer des prérequis.
- Créer et utiliser les évaluations diagnostiques
- Réaliser et utiliser le suivi des apprentissages pour chacun.
- Mettre en œuvre les différents entretiens pour assurer le bon déroulement des parcours des apprenants

> 4-ème regroupement : S'exercer en groupe par des mises en situation face aux apprenants.**Focus sur les outils de remédiation et la différenciation pédagogique**

- Former et accompagner les apprenants dans des parcours individualisés
- Utiliser les techniques d'entretiens individuels
- Formaliser l'accompagnement des apprenants pour permettre la traçabilité du parcours.
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.
- Pratiquer l'écoute active.
- Utiliser les différentes techniques de remédiation (DESC, OSBD)
- Accompagner le développement professionnel de l'apprenant

> 5-ème regroupement : Veille technologique, pédagogique et réglementaire, RSE, cadre légal**La démarche qualité (QUALIOPI) et la démarche RSE & cadre législatif**

- Inscrire ses actes professionnels dans le cadre réglementaire et dans une démarche de responsabilité sociale, environnementale et professionnelle et maintenir son niveau d'expertise et de performance en tant que formateur(trice) dans son domaine de compétence
- Les principes du RSE
- Le cadre légal de la formation : réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
- Organiser sa veille technologique, pédagogique et juridique

- Connaître les différents dispositifs de l'insertion professionnelle en France.
- Accompagner l'apprenant à l'utilisation de sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou un emploi.
- Ethique et Déontologie
- Présentation des obligations QUALIOP1
- Finalisation des différentes étapes d'une action de formation
- Retour sur les 4 étapes d'un plan de formation
- Focus sur les différents types d'évaluations
- Le côté commercial du formateur
- Développement de son réseau et de sa veille technologique et pédagogique
- Analyser sa pratique professionnelle

> 6-ème regroupement : Préparer les Oraux et guide de survie du formateur

- Accompagner les apprenants dans la préparation du passage d'examen
- Présentation du dossier technique et professionnel
- Simulation de Présentation orale
- Révisions-Examen Blanc-tirage au sort des sujets

Pré-requis nécessaires pour suivre l'action de formation

Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit, maîtriser l'informatique, la navigation sur Internet.

Niveau BEPC (classe de 3ème)-Questionnaire d'entrée en formation et Entretien individuel motivant le projet à mettre en adéquation.

Démarches et méthodes pédagogiques :

Une alternance de démarche déductive et inductive

Plusieurs méthodes pédagogiques :

- expositive, tout en favorisant les méthodes participatives permettant le questionnement de l'apprenant tout au long de l'apport théorique
- interrogative, grâce à des évaluations pendant la formation sous forme de jeux, QCM, interrogations orales, recherche réalisée par l'apprenant.
- Active, en plaçant l'apprenant au centre de son apprentissage grâce à des travaux ou présentations réalisés en groupe, débats, jeux de rôles et simulations

Modalité d'évaluations :

- Évaluations formatives des notions abordées tout au long des modules.
- Evaluation sommative

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre-Professionnel de FPA.

L'ensemble des 6 séquences permet d'accéder au TP-FPA

Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation en formation, les compétences sont évaluées au vu d'un questionnement à partir de productions s'appuyant sur une démarche réflexive.

Il est organisé en quatre parties d'une durée de 03h00 et il est évalué à partir :

- D'un dossier technique à remettre au jury avant la présentation orale
- D'une présentation orale devant le jury
- D'un questionnement du candidat par le jury
- Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- D'un entretien final avec le jury

- Evaluation de la satisfaction des apprenants à chaud et à froid

Moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre

Nous alternerons régulièrement théorie et pratique : chacun dispose d'un poste de travail pour mettre en pratique au fur et à mesure les notions abordées

Supports/Outils/Ressources pédagogiques :

Supports variés avec vidéos, présentation, jeux numériques. Mise en situation professionnelle, jeux de rôles et simulations.

Compétences acquises/objectifs opérationnels :

A l'issue de la formation, les apprenants sauront concevoir une action de formation structurée multimodale à partir d'une demande. Ils sauront élaborer leurs séquences de transmission et la mettre en place en utilisant différentes techniques et outils d'animations de groupe en présentiel, classe virtuelle et blended learning en intégrant un apprentissage d'outils numériques et du digital Learning. et construire des parcours individualisés.

Ils sauront sécuriser les parcours, coconstruire des parcours individualisés et accompagner chaque apprenant dans leur développement professionnel et renforcé leur employabilité en intégrant leurs pratiques dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale de l'entreprise.